


Douane chinoise Utilisation des données électroniques aux fins de la gestion des risques pour contrôler le commerce électronique transfrontalier	
	
<input type="checkbox"/> Initiative/pilote Date de mise en place	<input checked="" type="checkbox"/> Pratiques existantes
Présentation générale <i>(Plusieurs choix possibles)</i>	
Simplification des procédures pour le commerce électronique	<input type="checkbox"/> Sûreté et sécurité <input checked="" type="checkbox"/>
Recouvrement des recettes	<input checked="" type="checkbox"/> Coopération douane/services de messagerie <input checked="" type="checkbox"/>
Échange de données	<input checked="" type="checkbox"/> Coopération douane/postes <input checked="" type="checkbox"/>
Gestion des risques	<input checked="" type="checkbox"/>
Le commerce électronique en un coup d'œil (par ex. les seuils de minimis)	Parties impliquées
Droit de douane: Aucun (tous exonérés) Taxes (TVA/TPS): 11,2% (à peu près) de la valeur totale des marchandises Cadeaux : Aucun (tous exonérés) Échantillons commerciaux: Aucun (tous exonérés)	Administration des douanes <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur postal <input checked="" type="checkbox"/> Prestataires de services de messagerie <input checked="" type="checkbox"/> Commerçants / plateformes en ligne <input checked="" type="checkbox"/> Autres autorités publiques <input type="checkbox"/> Consommateur <input type="checkbox"/> Autres (veuillez préciser): <input type="checkbox"/>
Brève description de l'initiative / de la pratique existante	
<p>La Douane chinoise préconise un concept de contrôle qui soit inclusif, stratégique, innovant et collaboratif et fonde ses contrôles sur les données électroniques fournies par les principales parties prenantes de la chaîne logistique du commerce électronique transfrontalier : les données de la commande du vendeur ou de la plateforme de vente en ligne, les données de paiement du prestataire du service de paiement, et les données de transport et de livraison de la part de l'opérateur de services logistiques.</p>	

Une fois que la commande est confirmée, la plateforme de vente en ligne transmet les données de la commande à la Douane, notamment les informations sur l'acheteur, le vendeur, les marchandises et le prix ; le prestataire du service de paiement transmet les données de paiement à la Douane, notamment les informations sur le payeur, le montant payé et la plateforme en ligne qui lance la transaction ; enfin, l'opérateur de services logistiques fournit les données de transport et de livraison à la Douane, dont les informations sur la destination du colis, le nom du destinataire, son adresse et son numéro de téléphone, etc.

La Douane procède à une vérification croisée des données mentionnées ci-dessus en les comparant à la déclaration soumise par les opérateurs du commerce électronique et peut ainsi relever les risques, dont ceux associés aux recettes, minimiser l'intervention de la Douane et garantir un dédouanement rapide.

Processus et activités associées à l'initiative / à la pratique existante

1. Mener une analyse des risques avant l'arrivée des colis

Après avoir reçu la commande, le paiement et les données de logistique, la Douane mène une analyse des risques avant l'arrivée des colis, par exemple en vérifiant les données afin de détecter d'éventuelles anomalies, telles que les disparités entre le prix du marché affiché par la plateforme de vente électronique et les prix déclarés, toute différence à la hausse ou à la baisse par rapport au prix pratiqué, ou toute différence entre le prix du vendeur et celui transmis par le prestataire du service de paiement.

2. Contrôler les colis sur la base des risques

Lorsque les colis arrivent en douane, le système de présélection se centre automatiquement sur les colis qui ont été signalés comme présentant un risque élevé et ciblés grâce au scannage et à la vérification matérielle. De plus, la Douane maintient un faible taux de vérification pour les colis ayant été identifiés comme présentant un faible risque à travers l'inspection non intrusive, dont le balayage par rayons X, afin de confirmer les résultats de l'analyse des risques.

3. Mener une analyse des risques après dédouanement

Après que la mainlevée a été accordée aux colis, la Douane peut décider de confirmer les résultats de l'analyse des risques en saisissant le numéro de suivi du colis sur le site web de l'opérateur logistique, afin d'en suivre la trace logistique, ou en appelant les acheteurs par téléphone afin de confirmer qu'ils ont bien passé commande, ou encore en obtenant des informations de la part de tierces parties afin de croiser les données fournies.

Cas typiques:

1) Colis à faible risque

Prenons l'exemple de la commande APENYUS1507303** passée sur le site de la Société A, siteA.com. La transaction en ligne a été effectuée à 09:43, le 1^{er} décembre 2018. Après téléversement des données aux fins du dédouanement, le colis a quitté l'entrepôt de New York, aux États-Unis. La déclaration en douane ainsi que les données sur la commande ont été présentées à la Douane chinoise par la Société A à 17:16 le 3 décembre 2018. Les données de paiement ont également été transmises par la Société B, Technology Co Ltd, à la Douane chinoise. Par la suite, les données de logistique ont été envoyées à la Douane chinoise par la Société C, Global Logistics Ltd.

Ces données ont été traitées de manière automatique par le système d'évaluation des risques de la Douane et le résultat de l'évaluation a indiqué que le colis ne représentait qu'un faible risque. Le colis est entré sur le territoire douanier chinois à 14:36 le 5 décembre. La valeur déclarée étant de 559,43 yuan, le colis a directement été libéré par la Douane à 16:01, qui a imposé une taxe de 70,71 yuan, conformément au taux d'imposition général pour la vente au détail par le biais du commerce électronique transfrontalier en Chine.

Les colis présentant un plus faible risque font l'objet d'une mainlevée par la Douane, grâce à une méthode efficace de rapprochement des données soumises par les trois opérateurs mentionnés plus haut. Dans l'exemple

présenté, le processus depuis la commande jusqu'au dédouanement n'a duré que 103 heures.

2) Identification des risques d'évasion fiscale

En 2018, un opérateur du commerce électronique frontalier a déclaré l'importation de lait en poudre mais la Douane n'a retrouvé aucune trace de transaction en ligne impliquant le produit renseigné sur la plateforme de vente en ligne indiquée. Le prestataire du service de paiement a transmis des données de paiement à la Douane alors que le service financier offert par ce même prestataire n'est pas proposé sur la plateforme de vente électronique et l'adresse de livraison sur la lettre de transport présentée en douane ne correspond pas à l'adresse de livraison réelle. Par conséquent, cet opérateur de commerce électronique a été identifié comme présentant un risque élevé et le département de lutte contre la contrebande douanière a entamé une enquête ; il en ressort que l'opérateur de commerce électronique a fraudé le fisc en sous-évaluant les marchandises et en falsifiant les transactions.

Les outils clés (Plusieurs choix possibles)	Outils et instruments pertinents de l'OMD
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Revoir et mettre à jour les seuils <i>de minimis</i> <input type="checkbox"/> Changements au cadre légal <input type="checkbox"/> Création d'un système informatique <input type="checkbox"/> Secteur privé (volonté politique) <input checked="" type="checkbox"/> Échange d'informations avec les parties prenantes <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : 	<p>Le Cadre de normes sur le commerce électronique transfrontalier : Principe numéro un du commerce électronique transfrontalier - la gestion des risques</p>
Intérêt potentiel [Avantages] de l'initiative / de la pratique existante	
<p>Le commerce électronique transfrontalier implique un grand nombre d'interlocuteurs et permet à la douane de puiser des informations dans les données électroniques qu'elle obtient auprès de chacune des parties prenantes. Premièrement, l'implication de différents interlocuteurs transforme la source d'information unique en source de données pluridimensionnelles, permettant à la Douane de mener une analyse des risques préalable avec une plus grande précision. Deuxièmement, grâce au traitement par un système informatique efficace et intelligent, la lourde charge de travail qu'impliquait l'examen documentaire auparavant a été remplacée par une identification du risque informatisée et précise. Un grand nombre de colis peuvent être traités tout en garantissant un dédouanement rapide.</p> <p>Cette mesure novatrice introduite par la Douane chinoise a libéré le personnel douanier de la double pression de devoir faire face au volume croissant de colis et d'identifier les risques sur la base de données d'une qualité insuffisante concernant les transactions ; le contrôle douanier a gagné en efficacité et en productivité.</p>	
Liens ou documents pertinents	Correspondant pour informations complémentaires
	<p>Nom: Wei YUAN Fonction: Directeur adjoint de la sous-direction du ciblage des risques de la Douane de Ningbo Autorité: District douanier de Ningbo, Douane chinoise Courriel :20479875@qq.com</p>